

**COUPE DE MARTINIQUE  
D'AVIRON DE MER 2026  
EN QUATRE DE COUPLE AVEC BARREUR (4X+)**

**AVANT-PROGRAMME**

**Nom de l'épreuve** : « Coupe de Corps de Garde de Sainte-Luce » - Coupe de Martinique d'aviron de mer 2026 en quatre de couple avec barreur (4X+)

**Dates complètes** : dimanche 18 janvier 2026

**Lieu** : plan d'eau de Sainte-Luce (plage de Anse Corps de Garde)

**Autorité organisatrice** : Aviron Lucéen

La Coupe de Martinique d'aviron de mer est une épreuve mise en place par la Ligue Aviron de Martinique, ouverte aux équipages homogènes de clubs.

La Coupe de Martinique d'aviron de mer en quatre de couple avec barreur est destinée aux catégories hommes, femmes et mixte (50% homme / 50% femme).

La Coupe de Martinique d'aviron de mer 2026 en quatre de couple avec barreur (4X+) « Coupe de Corps de Garde de Sainte-Luce » se déroule sur une journée :

Le dimanche 18 janvier 2026 sur le plan d'eau de Sainte-Luce

**1 REGLES**

**1.1** La régate sera régie par :

- Le Code des Courses et annexes édité par la Fédération Française d'Aviron
- Le Règlement Sportif 2025-2026 et ses annexes
- Le présent avant-programme.

**1.2 Sécurité et équipement : *Gilets obligatoires dans les embarcations (le barreur portant le sien) et crochet avant permettant d'accrocher un cordage flottant accessible à un des rameurs afin de pouvoir le lancer au bateau de sauvetage si nécessaire.***

**1.3 Lignes de départ et d'arrivée : *Les lignes de départ et d'arrivée (pouvant être confondues en fonction de la situation géographique) seront matérialisées par deux marques de parcours (bouées flutes).***

**1.4 Parcours : *le parcours des épreuves fait l'objet d'une attention particulière en raison des différents sites géographiques retenus ; l'emplacement des marques de parcours sera précisé sur le plan de course.***

## 1.5 Distance des parcours :

TYPES	CATEGORIES	FEMMES	HOMMES
4X+ / M4X+	Jeunes (< 18 ans)	3 000m	3 000m
4X+ / M4X+	Sénior (> 19 ans)	6 000m	6 000m
4X+ / M4X+	Master (> 40 ans)	6 000m	6 000m

## 2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

### 2.1 La régate est ouverte aux bateaux des classes :

- Quatre de couple avec barreur (4X+): catégories : jeunes, senior et master (hommes et femmes)

### 2.2 La compétition est ouverte aux rameuses et rameurs régulièrement licencié(e)s dans des clubs affiliés à la Fédération Française d'Aviron à jour de toutes leurs cotisations (Fédération et Ligue) :

Les équipages admissibles devront effectuer une pré-inscription via l'intranet fédéral.

Ils devront par la suite confirmer leur inscription à l'issue des réunions d'information.

**\*Formulaire de changement joint en annexe**

**\*Les mixtes de clubs sont admis.**

### 2.3 Participation à la compétition :

Conformément à l'article 231-3 du code du sport, la participation à la compétition est subordonnée :

**\*Extrait du Chapitre III, Règlement Médical Fédéral - Certificat Médical :**

*Pour les personnes majeures : à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition qui doit dater de moins d'un an à la date d'inscription sur la licence.*

*Le renouvellement sur la licence de l'autorisation de participer à des compétitions dans l'intervalle des 3 ans est soumis à l'obligation de répondre à un questionnaire de santé « QS Sport » dont le contenu est précisé par arrêté du ministre chargé des sports...*

### 2.4 Les concurrent(e)s étranger(e)s non licencié(e)s FFA devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile.

## 3 PROGRAMME

### 3.1 Inscription générale :

- Ouverture : vendredi 9 janvier 2026 à 8h00
- Clôture : vendredi 16 janvier 2026 à 18h00.

### 3.2 Confirmation d'inscription : à la réunion d'information.

### 3.3 Jours et lieux des courses :

- Dimanche 18 janvier 2026 - plan d'eau de Sainte-Luce plage de Anse Corps de Garde.

**3.4** Jour et heure de la réunion d'information :

- Dimanche 18 janvier 2026 à 8h00

**3.5** L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est :

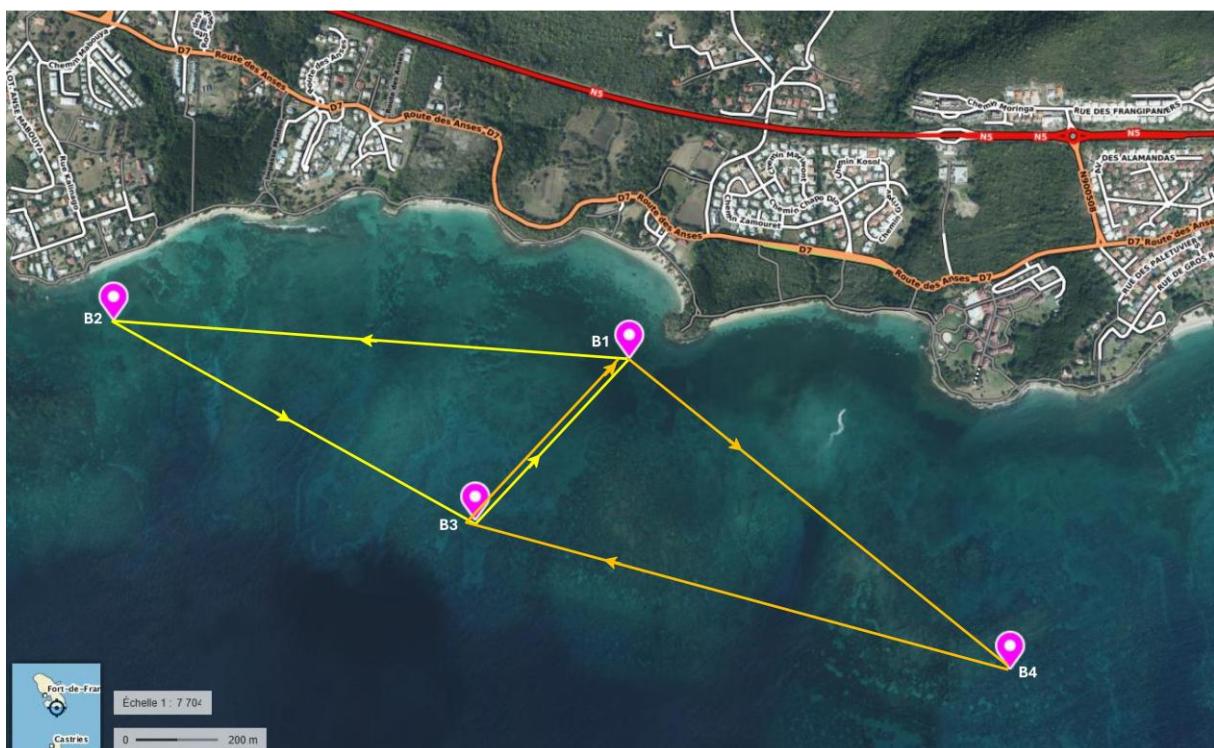
- 8h57

**3.6** Programme prévisionnel :

- 9h00 : Séniors / Master Femmes
- 10h15 : Séniors / Master Hommes
- 11h30 : Jeunes Mixte (aucune règle de parité)
- 12h45 : Séniors / Master Mixtes (50%H/50%F).

## 4 PARCOURS

- Le parcours :



Parcours Jeune :

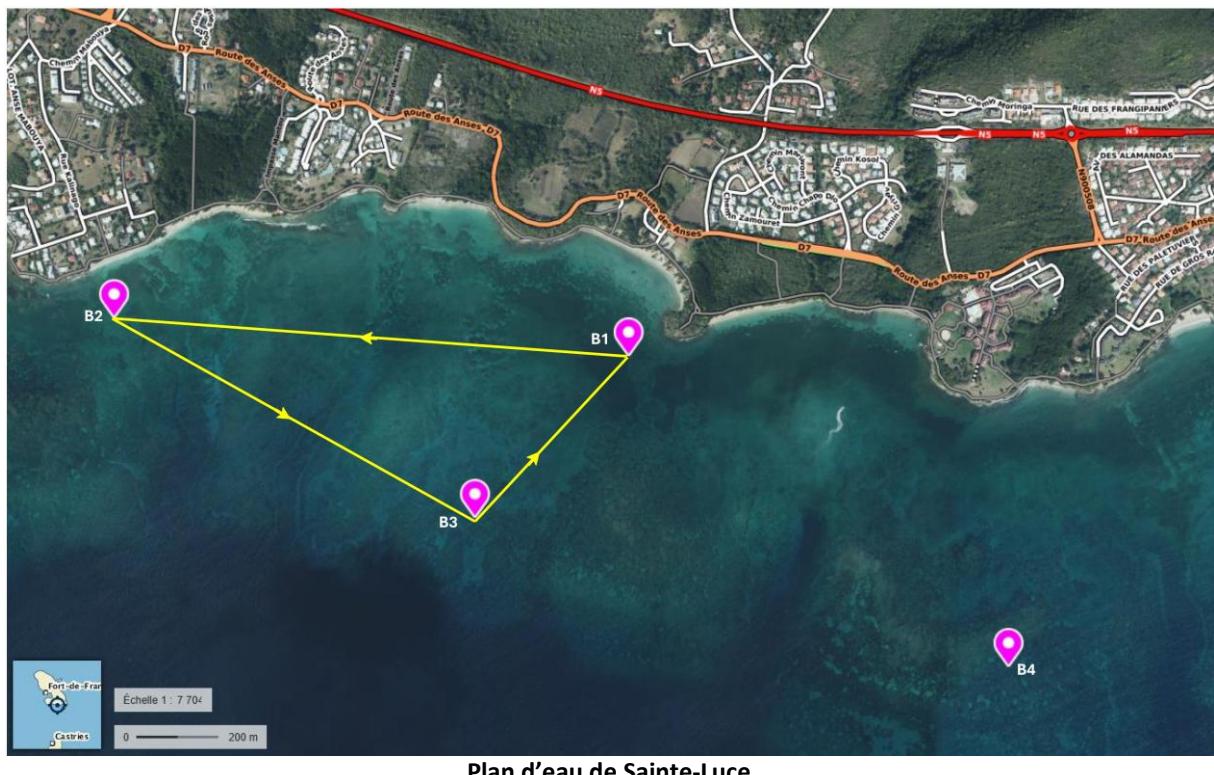
Départ (B1) ----> B2 ----> B3 ----> Arrivée (B1)

Parcours Senior / Master

Départ (B1) ----> B2 ----> B3 ----> B1 ----> B4 ----> B3 ----> Arrivée (B1)

Départ (B1) ----> B2 : 1 250 m

- Le parcours de repli :



Plan d'eau de Sainte-Luce

## 5 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate en toute conscience des risques encourus. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

## 6 ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile, pour l'épreuve.

## 7 COLLATION

*Une collation sera proposée aux participants après la régate devant le club Aviron Lucéen à Anse Corps de Garde.*

## 8 ECO-RESPONSABILITE

*Afin de limiter notre consommation d'emballage jetable, merci d'apporter vos verres réutilisables*

## 9 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Aviron Lucéen :

Tél : 0696 25 75 98

Mail: [c9b010@ffaviron.fr](mailto:c9b010@ffaviron.fr)

Ligue Aviron de Martinique :

Tél : 0696 44 73 15

Mail: [lr15@ffaviron.fr](mailto:lr15@ffaviron.fr)